



## Même nom d'enseigne

-----  
Par soldatrose1

Bonjour,

J'ai découvert qu'un ancien camarade de BTH (bac technologique hotelier) avait ouvert une enseigne de restaurant à Hardelot.

Ce restaurant porte le même nom qu'une autre enseigne, et le problème c'est que cette enseigne s'est créée avant celle de mon camarade.

Je voulais donc savoir ce que risquait mon camarade face à ce concurrent qui a déposé le nom avant?

Je ne voudrais le tenir au courant si il rencontre des risques de copie d'enseigne.

Je vous remercie sincèrement.